

# Plainte auprès du Conseil de l'Ordre des médecins contre deux médecins intervenant dans les médias sur la question de la sécurité vaccinale sans déclarer leurs liens d'intérêts avec les fabricants de vaccins.

Mis à jour le 10/10/2019

Type d'action Actions juridiques ou institutionnelles

Le promoteur de l'action

## E3M - Entraide aux Malades de Myofasciite à Macrophages

Territoire National

Responsable Didier Lambert (Co-président)

Telephone 06 72 41 20 21

Courriel [president@asso-e3m.fr](mailto:president@asso-e3m.fr)

Site Internet <https://www.asso-e3m.fr/>

Adresse Le Barrail, Monprimblanc 33410, France

### Plus d'infos sur l'association

- Objet de l'association**
- Faire connaître et reconnaître la myofasciite à macrophages afin que le corps médical soit informé et formé.
  - Permettre aux malades de se sentir moins isolés et leur apporter un soutien moral.
  - Aider les malades dans leurs démarches auprès des administrations, organismes sociaux, tribunaux.
  - Réduire la durée d'errance diagnostique, afin d'éviter des parcours interminables et douloureux (physiquement et moralement). Pour cela, diriger les patients vers les médecins et spécialistes compétents afin qu'ils bénéficient d'une prise en charge efficace.
  - Soutenir la recherche afin de mieux cerner le processus de développement de la MFM et d'identifier les facteurs prédisposant à la MFM.

- Activités principales réalisées**
- Accompagnement et soutien des malades
  - Communication et plaidoyer
  - Actions en justice
  - Participation au financement de la recherche

**Nombre d'adhérents de  
l'association au 31 décembre  
de l'année écoulée**

225

**Nombre de bénévoles**

45

# Plainte auprès du Conseil de l'Ordre des médecins contre deux médecins intervenant dans les médias sur la question de la sécurité vaccinale sans déclarer leurs liens d'intérêts avec les fabricants de vaccins.

Territoire d'intervention de  
l'association

## Plainte auprès du Conseil de l'Ordre des médecins contre deux médecins intervenant dans les médias sur la question de la sécurité vaccinale sans déclarer leurs liens d'intérêts avec les fabricants de vaccins.

National

Description de l'action	<p>Plainte déposée auprès du Conseil de l'Ordre des médecins. 2 jugements ont eu lieu (Chambre disciplinaire régionale Lyon et Paris). Jugement favorable à E3M pour l'un d'eux (avertissement donné au médecin), défavorable pour l'autre, alors que les bases de la décision sont identiques...</p> <p>Appel en cours pour ces deux procédures auprès de la Chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des médecins.</p>
Thématiques associées à votre action	Vaccins
Lieu(x) où se déroule(nt) l'action	Conseil national de l'Ordre des médecins, 4 rue Léon-Jost; 75017 Paris
Quand l'action a-t-elle ou va-t-elle débuter ?	01/02/2017
Quels sont vos objectifs par rapport à cette action ?	<p>Il arrive fréquemment que les professionnels de santé interviennent dans les médias sans déclarer leurs liens d'intérêts avec l'industrie pharmaceutique alors que la loi les y oblige (art. L 4113-13 et R 4113-110 du Code de santé publique).</p> <p>Face à la malhonnêteté de certains « experts » tenant publiquement des propos mensongers sur les effets toxiques de l'aluminium utilisé comme adjuvant vaccinal, E3M a décidé de saisir le Conseil de l'Ordre des médecins pour qu'il rappelle la loi à 2 de ces leaders d'opinion très impliqués dans la diffusion de fausses informations.</p>
Si votre action est terminée, avez-vous atteint vos objectifs ?	Non
Type de publics	Tous les publics

## Plainte auprès du Conseil de l'Ordre des médecins contre deux médecins intervenant dans les médias sur la question de la sécurité vaccinale sans déclarer leurs liens d'intérêts avec les fabricants de vaccins.

Budget de l'action et/ou détails des postes de dépenses	Action bénévole E3M pour la procédure auprès des conseils régionaux de l'ordre des médecins.  Concours de notre cabinet d'avocats lors de l'appel devant la Chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des médecins (2019).
Territoire concerné par l'action	Urbain, Périurbain, Rural
Une évaluation a-t-elle été faite ou est-elle prévue ?	Non
Un bilan est-il fait ou prévu ?	Non
Si oui, n'hésitez pas à en préciser les modalités (remis en interne, externe, résultats obtenus ou attendus, etc.)	Appel en cours pour ces deux procédures auprès de la Chambre disciplinaire nationale de l'Ordre des médecins.
Fréquence de l'action - Est-ce une action :	Edition ponctuelle
Utilisez-vous des outils pour soutenir votre action ?	Non
Durée prévue	+ d'un an
Pathologies ou situations de santé à risque abordée(s)	Myofasciite à Macrophages
Nombre de bénévoles impliqués dans l'action	2 bénévoles
Le territoire d'intervention de l'action couvre l'échelle	Nationale
Où votre action se déroule-t-elle ?	Ordre des médecins
L'action est-elle coordonnée au niveau national ?	Oui

## Plainte auprès du Conseil de l'Ordre des médecins contre deux médecins intervenant dans les médias sur la question de la sécurité vaccinale sans déclarer leurs liens d'intérêts avec les fabricants de vaccins.

L'action est-elle coordonnée au niveau local ?	Non
Existe-t-il un comité de pilotage ?	Oui
Quelle est sa composition, le rythme des réunions, etc. ?	Directement le Conseil d'Administration d'E3M
Quels sont les indicateurs d'activité utilisés ?	Le déroulement de la procédure
Quels sont les indicateurs de résultats utilisés ?	Rappel à la loi, avec a minima un avertissement adressé aux 2 médecins